

sa propre édification, je puis dire que j'ai eu plus d'une fois le privilège de représenter à l'étranger, le gouvernement sur des questions relatives aux affaires publiques de ce pays, et j'ai toujours refusé de présenter un état de mes dépenses, bien que l'on m'ait pressé de le faire. Si l'honorable monsieur veut exprimer le désir de voir, publiquement ou privément, la correspondance établissant ce fait, je serais très content de la déposer devant lui.

Je crois nécessaire de répondre à l'honorable monsieur, parce que je suis d'opinion que sa déclaration impute à un membre de cette Chambre des motifs indignes. Jamais dans le passé, je n'ai eu le désir de tourner mes regards vers les marmîtes politiques ou autres, et j'espère n'en avoir jamais l'idée dans l'avenir. Mes goûts et mes ambitions ne sont pas de cette nature. L'honorable monsieur a cru nécessaire de m'imputer de semblables motifs pour expliquer mon attitude envers le gouvernement et envers le parti au pouvoir. Il aurait pu trouver des sources de renseignements venant, non pas de la province de Québec, mais de la province d'Ontario, et j'attirerai son attention sur un article paru dans le "Farmer's Sun" du 11 février dernier, article qui explique l'attitude de Québec et la mienne. Il se lit comme suit:

Il est comique d'entendre les gros industriels faire l'amour à Québec. Pas de bolchévisme dans cette province. Pas de démagogues prêchant la sédition. Pas d'agitation du travail. Un peuple économe, satisfait et appliqué au travail. Une province saine et sûre où l'on peut placer son argent à sept pour cent dans des entreprises privées, sans être molesté par l'expropriation gouvernementale. La plus belle province du Canada, et un glorieux exemple pour les provinces turbulentes de l'Ouest, avec leurs fermiers et ouvriers syndiqués.

C'est au tour des Canadiens français de rire, peut-être un peu amèrement. Il y a à peine deux ans, ils étaient dénoncés comme des tire-au-flanc et des traîtres. Toute la province était remuée par la sédition. Les hardis soldats de l'Ontario ont dû descendre à Québec et en chasser les Canadiens français.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Puis-je interrompre l'honorable monsieur pour soulever une question d'ordre? Mon honorable ami me paraît avoir commencé un autre discours, ou ce qui pourrait être considéré comme un discours. Je ne puis comprendre de quelle manière ceci comporte une question d'ordre, ni pourquoi il soulève une question de privilège, à moins que ce ne soit pour renouveler les déclarations qu'il a faites l'autre jour dans son discours, et qui ont amené la réplique de mon honorable ami de Pictou (l'honorable M. Tanner), qui est malheureusement absent aujourd'hui. Il aurait été de meilleur goût

L'hon. M. DANDURAND.

de la part de l'honorable monsieur (l'honorable M. Dandurand) d'attendre que l'honorable sénateur de Pictou fut présent.

L'honorable M. DANDURAND: J'accepte l'objection et je n'ai pas l'intention de continuer la discussion; mais j'attirerai l'attention de mon honorable ami sur ce fait. Mon intention, en me levant, n'était pas d'attaquer l'honorable sénateur de Pictou (l'honorable M. Tanner), et je ne l'attaque pas; je réponds simplement à l'imputation qui se dégage de son discours. Je me contenterai de la partie de l'article que j'ai lue, du moment que le point soulevé par mon honorable ami (l'honorable sir James Lougheed) est régulier. Je désire ajouter seulement que la situation révélée par ce journal d'Ontario, avec, en plus, la loi des élections en temps de guerre, expliquent et justifient pleinement l'attitude de Québec et ma propre attitude envers le Gouvernement actuel.

#### DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL.

Le Sénat reprend la discussion ajournée le vendredi, 5 mars, sur la motion qu'une adresse soit votée en réponse au discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la session.

L'honorable M. POIRIER: Honorables messieurs, il est remarquable de voir tout ce qu'on peut trouver dans un discours du trône, même dans le moins compromettant, le plus anodin, comme celui qui nous a été fait au commencement de cette session. Il a inspiré, en premier lieu, deux éloquentes discours—l'un prononcé par le proposeur de l'adresse et remarquable sous plusieurs rapports, mais particulièrement par la largeur de vues de son auteur sur les questions publiques; et l'autre par celui qui a appuyé l'adresse et qui, en cette circonstance, a maintenu sa réputation d'être l'un des orateurs les plus brillants de ce pays. Ensuite, nous avons entendu l'honorable leader de l'opposition dans cette Chambre, qui, dans le style poli et courtois qui lui est ordinaire, s'est efforcé de trouver des défauts dans le programme du gouvernement; puis, comme ce programme définit bien peu de chose de la politique du gouvernement, ne donnant que de plaisantes généralités, il était du devoir de l'honorable leader du Gouvernement de montrer le côté brillant de cette administration, ce qu'il a fait de la manière habile qui lui est habituelle. Il n'a pas eu de peine à convaincre ses amis politiques du moins que, durant la guerre, le gouvernement d'union a fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un gouvernement éclairé et pa-